

Direction des jurys de l'enseignement secondaire
Rue Adolphe Lavallée 1 - 1080 Bruxelles
Téléphone : 02 690 85 86
Courriel : jurys@cfwb.be

RESULTATS DES EPREUVES DU CE2D technique de transition

Cycle 2019-2020/1

Règles de délibération [article 19 du décret du 27-10-2016 et article 115 du décret du 03-05-2019 modifiant le décret du 27-10-2016]

1. Obtient le CE2D le candidat ayant obtenu au moins 50% dans chacune des matières.
2. Est ajourné,
 - 2.1. le candidat qui n'a pas participé à l'ensemble des épreuves d'un cycle d'examens ;
 - 2.2. le candidat qui, ayant présenté l'ensemble des épreuves d'un cycle d'examens :
 - a obtenu moins de 50 % du total des points attribués à l'ensemble des matières, chacun des cours de l'option de base groupée étant considéré comme une matière ;
 - a obtenu moins de 40% dans plusieurs matières.
3. Fait l'objet d'une décision prise en délibération, le candidat qui
 - a obtenu au moins 50% du total des points attribués à l'ensemble des matières mais a obtenu entre 40 % et 50 % dans une matière ;
 - a obtenu au moins 60 % du total des points attribués à l'ensemble des matières mais a obtenu une note inférieure à 40 % dans une matière.
4. Obtient une dispense le candidat ajourné pour toutes les matières dans lesquelles il a obtenu au moins 50% des points, lorsqu'il s'inscrit lors d'un autre cycle, **pour le même titre** et dans la **même orientation d'études**.

Les résultats et les dispenses obtenues se trouvent à la suite de ce document sur 4 pages¹.

Relevés de notes et certificats

Un relevé de notes sera envoyé par courrier postal à tous les candidats dans les jours qui suivent la publication des résultats. Une attestation de réussite sera jointe à ce relevé de notes pour les candidats ayant obtenu le CE2D.

Le titre officiel sera remis lors de la proclamation prévue le **mercredi 29 janvier 2019 à 13h00**. Le candidat qui ne se présente pas à la remise des diplômes recevra son titre par courrier postal à une date ultérieure.

Si vous constatez des anomalies dans vos résultats, veuillez nous en informer en nous envoyant un email à l'adresse : jurys@cfwb.be

¹ Effectuer une recherche dans un document PDF: CTRL+F (sur PC) ou cmd+F (sur Mac) -> un champ de recherche apparaît -> taper le matricule (13 chiffres).

Consultations des copies des épreuves

1. Consultation simple des copies

Une **consultation simple** des copies des épreuves écrites pour les matières où il a obtenu **moins de 50 %** des points est organisée **pour le candidat ajourné le vendredi 20 décembre 2019 de 9h00 à 11h30 et de 13h00 à 15h00**. Cette consultation sera accessible sur rendez-vous pris uniquement via ce formulaire : <https://form.jotformeu.com/91675789017370>.

2. Consultation des copies avec guidance pédagogique

Une **consultation pédagogique** sera organisée le **jeudi 9 janvier 2020** uniquement sur rendez-vous pris **au plus tard le mardi 24 décembre 2019 à 12h exclusivement** à l'adresse email : jurysconsultations@cfwb.be.

⚠ Cette consultation ne sera accessible qu'aux candidats ajournés ayant participé à la consultation simple de la matière concernée et pour maximum 3 matières pour lesquelles ils sont en échec.

L'heure du rendez-vous sera communiquée par retour d'email.

Votre demande doit contenir :

- Numéro de matricule
- Nom et Prénom du candidat
- N° de téléphone
- Vos choix de matières à consulter (**maximum 3 matières** et uniquement **en cas d'ajournement** pour les **matières dont le résultat se situe entre 7 et 9,5/20**)

Aucune demande de consultation introduite via un autre canal ne sera traitée ni prise en considération.

Si vous souhaitez une consultation avec guidance pédagogique, veuillez faire votre demande sur base du présent document en indiquant clairement les matières (maximum 3).

Lors des consultations, la présence du candidat est requise.

Mode d'introduction, d'instruction et de résolution des plaintes des candidats relatives à des irrégularités dans le déroulement des examens [article 21 du décret du 27-10-2016 et article 116 du décret du 03-05-2019 modifiant le décret du 27-10-2016]

Toute plainte relative à une quelconque irrégularité dans le déroulement des examens est dûment motivée et introduite au plus tard dans les 10 jours qui suivent la publication des résultats de l'épreuve.

Dans les 14 jours ouvrables suivant la réception de la plainte, l'instance de recours statue par décision formellement motivée et notifiée au(x) plaignant(s) par pli recommandé ou par voie électronique.

Cette instance de recours est habilitée uniquement à constater des irrégularités éventuelles dans le déroulement des examens et sa décision ne se substitue pas à celle du Jury. Si l'irrégularité est retenue par l'instance de recours, le jury prendra une nouvelle décision en tenant compte de cette irrégularité dans la délibération.

 **Afin de garantir un traitement optimal de votre plainte, nous vous invitons, pour l'introduction de votre plainte, à privilégier la voie électronique ou le dépôt sur place de votre plainte contre accusé de réception d'un agent de la Direction des jurys de l'enseignement secondaire.** Si toutefois aucun de ces deux modes d'introduction de plainte ne vous convient, nous vous invitons à nous la faire parvenir par courrier **recommandé** à l'adresse suivante :

Direction des Jurys de l'enseignement secondaire
Rue Adolphe Lavallée 1
1080 Bruxelles

Les résultats sont publiés sur le site internet le mardi 17 décembre 2019.

En conséquence, le délai maximal pour introduire une plainte est fixé au vendredi 27 décembre 2019.

2019 - 2020 / 1

CE2D TTR

Audiovisuel

Type d'inscription Note Cycle dispense

Matricule : 5420191018014

Français	Dispensé	12	2018-2019/2
Mathématique	Inscrit	8	/
Langue moderne I - Anglais	Dispensé	18	2018-2019/2
Sciences	Inscrit	9	/
Formation historique et géographique	Dispensé	10,5	2018-2019/2
Dessin décoratif	Dispensé	12	2018-2019/2
Histoire de l'art	Dispensé	10	2018-2019/2
Présentation assistée par ordinateur	Dispensé	18	2018-2019/2
Technologie	Dispensé	11	2018-2019/2
Technologie et laboratoire	Dispensé	15	2018-2019/2

Décision : réussite

2019 - 2020 / 1

CE2D TTR

Arts

Type d'inscription Note Cycle dispense

Matricule : 5420191020253

	Type d'inscription	Note	Cycle dispense
Français	Dispensé	10	2017-2018/1
Mathématique	Dispensé	12	2017-2018/1
Langue moderne I - Anglais	Inscrit	2	/
Sciences	Dispensé	13,5	2017-2018/1
Formation historique et géographique	Dispensé	12,5	2017-2018/1
Dessin d'après nature	Dispensé	11,5	2017-2018/1
Dessin scientifique et techniques de représentation codifiée	Dispensé	11,5	2017-2018/1
Forme, couleur, matière	Dispensé	10	2017-2018/1
Histoire de l'art et analyse esthétique	Dispensé	10	2017-2018/1

Décision : ajournement

2019 - 2020 / 1

CE2D TTR

Informatique

Type d'inscription Note Cycle dispense

Matricule : 5420191018021

Français	Dispensé	12,5	2018-2019/2
Mathématique	Inscrit	4	/
Langue moderne I - Néerlandais	Inscrit	10	2019-2020/1
Sciences	Inscrit	6	/
Formation historique et géographique	Dispensé	12,5	2018-2019/2
Informatique et pratique de laboratoire	Dispensé	10	2018-2019/2
Logique et programmation	Dispensé	10	2018-2019/2

Décision : ajournement

2019 - 2020 / 1

CE2D TTR

Sciences appliquées

Type d'inscription Note Cycle dispense

Matricule : 5420191036605

Français	Dispensé		école/2019-2020/1
Mathématique	Inscrit	0	/
Langue moderne I - Anglais	Inscrit	0	/
Sciences	Dispensé		école/2019-2020/1
Formation historique et géographique	Dispensé		école/2019-2020/1
Biologie appliquée	Dispensé		école/2019-2020/1
Chimie appliquée	Dispensé		école/2019-2020/1
Physique appliquée	Dispensé		école/2019-2020/1
Pratique de labo.: biologie appliquée	Dispensé		école/2019-2020/1
Pratique de labo.: chimie appliquée	Dispensé		école/2019-2020/1
Pratique de labo.: physique appliquée	Dispensé		école/2019-2020/1

Décision : ajournement